

LEVENS
CONSEIL MUNICIPAL DU 14/03/2024

Rapporteur : Le Maire

N° 3
Projet de délibération

**AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES EN VUE DE LA VENTE
D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE E n°1093
SITUEE CHEMIN DE LA MOLE**

La Commune de Levens est propriétaire de la parcelle cadastrée section E numéro 1093 située au lieu-dit « La Môle ».

Cette parcelle d'une surface de 9 634 m², est située :

- d'une part, en zone UFc1 du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, (zone pavillonnaire de faible densité) soit environ 2000 m²,
- d'autre part, en zone Nb (zone naturelle inconstructible).

Considérant la volonté de la Commune de procéder à la division de cette parcelle en vue de vendre les lots réalisés,

Considérant que le détachement portera sur une surface totale d'environ 3000 m² ; située entre le chemin de la Mole et le bord de la piste DFCI,

Considérant que la surface située en zone constructible permettra la création de deux lots à bâtir,

Considérant la nécessité de procéder au préalable à la demande de plusieurs autorisations administratives,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser le Maire à demander l'autorisation de défrichement sur la parcelle E n°1093,
- D'autoriser le Maire à déposer une déclaration préalable sur la parcelle E n°1093 en vue de créer deux lots à bâtir,
- De charger le Maire de signer toutes les pièces administratives nécessaires à l'obtention de ces autorisations,
- D'inscrire au budget la somme nécessaire à l'aboutissement de cette opération.